



Reclamation de la part d'héritage

Par **lauremaria**, le **06/04/2008** à **15:17**

Bonjour Madame, Monsieur,

Mon père est décédé en 2003. Actuellement, nous avons de gros soucis financiers, suis je en droit de réclamer la part d'héritage de mon père. merci.

Par **Visiteur**, le **08/04/2008** à **21:08**

Bonsoir,

Il est impossible de répondre à votre question sans précisions...

Votre Père était-il marié, veuf ?

S'il était marié, quel a été son choix de son épouse (votre Mère?) quant à l'option successorale du conjoint survivant ?